

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR  
L'AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

**AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL n° 20-21-02**

**RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE : n° 20-21 / 03**

CONSIDÉRANT la nécessité d'offrir un calendrier basé sur les besoins propres aux programmes universitaires et d'établissement.;

CONSIDÉRANT la volonté de tenir compte du calendrier de notre partenaire ESG-UQÀM, notamment en ce qui a trait au programme de baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie;

Il est proposé d'adopter le calendrier académique pour l'année 2021-2022, avec l'amendement suivant :

- La fin de la session d'été BAGAH sera indiquée en fin de calendrier.

**PROPOSÉE PAR JEAN-CHARLES MARIN**

**APPUYÉE PAR FRÉDÉRIK FOCCROULLE-BUSSIÈRES**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

La Directrice générale

---

Date

c.c. ➤ Membres de la Commission des études universitaires